

M. Langlois (Mégantic): Je remercie Votre Honneur de me remettre sur la bonne voie. Je ne m'étais pas rendu compte que mes observations portaient sur un autre sujet. Cependant, on devrait, j'estime, me permettre au moins de donner l'opinion de mon groupe sur les travaux à confier au comité que le ministre a l'intention d'instituer et auxquels collaboreront les provinces. J'essaie de vaincre la tendance actuelle qui consiste à rejeter le blâme sur une seule personne. Nous avons le devoir, à l'heure actuelle, d'enjoindre le comité à orienter ses efforts vers une réduction maximum du nombre des accidents automobiles.

• (2.50 p.m.)

Je dirai comme argument essentiel que l'on pourrait réduire le nombre croissant des gadgets installés dans les automobiles comme les ceintures de sécurité, car 90 p. 100 des personnes qui voyagent en automobile ne les attachent pas. On devrait donc les supprimer, car nous payons un supplément pour rien. Je maintiens encore que les compagnies d'assurance sont elles aussi intéressées à la sécurité des conducteurs.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Langlois (Mégantic): Si je puis terminer ma déclaration, je demanderai au ministre des Transports de ne pas seulement consacrer son attention aux fabricants d'automobiles, pour la sécurité routière, mais de penser aussi aux conducteurs d'automobiles, à leur habileté au volant et aux routes sur lesquelles ils roulent, au Canada.

M. Bert Leboe (Cariboo): Monsieur l'Orateur, j'hésite à prendre la parole en ce moment. L'annonce du ministre nous fait plaisir. J'espère qu'en étudiant la question, il s'occupera tout particulièrement des vieilles voitures encore en usage et de la sécurité des automobiles qui circulent actuellement sur nos grandes routes. Des voitures deviennent dangereuses pour diverses raisons, et à mon avis nombre de vieilles voitures sont dangereuses sur nos routes.

Je tiens à ajouter qu'il y aurait lieu de songer à établir un système de patrouille des routes, non pas en vue d'arrêter les gens, mais de photographier, au moyen d'appareils à haute vitesse, le comportement des automobilistes sur les grandes routes. Ainsi, les chauffards pourraient être signalés à l'attention de la cour, se faire interdire par la loi l'accès aux grandes routes ou être obligés de suivre des cours de conduite.

LA NOUVELLE-ÉCOSSE

L'AMÉNAGEMENT D'UN PORT EN EAU PROFONDE—LA FERMETURE D'UNE ACIÉRIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): J'ai une question à poser au premier ministre. Lui a-t-on signalé le discours du ministre des Forêts et de l'Aménagement rural à Banff, hier, où il déclarait que le gouvernement fédéral songe à aménager un port en eau profonde dans le détroit de Canso? La déclaration reflète-t-elle la politique du gouvernement?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Le compte rendu que j'ai lu de la déclaration du ministre lors d'une conférence à Banff ne coïncide pas tout à fait avec l'interprétation qu'en donne mon honorable ami. J'ai vu le compte rendu. Le ministre sera de retour demain et je m'entretiendrai alors avec lui de sa déclaration.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): Puis-je poser une question supplémentaire? Elle se rattache à celle que j'ai posée récemment au ministre des Forêts et de l'Aménagement rural. Le premier ministre demandera-t-il à son ministre de mettre en œuvre immédiatement le plan établi à la suite de l'étude sur les neuf circonscriptions septentrionales de la Nouvelle-Écosse?

Le très hon. M. Pearson: Je serai heureux de discuter aussi de cette question afin que nous puissions ajouter au progrès déjà réalisé dans cette région de la Nouvelle-Écosse.

L'hon. George Hees (Northumberland): J'aimerais poser au premier ministre une question supplémentaire. Ces plans pour la création du nouveau port dont on a parlé ont-ils été portés à la connaissance de la direction de la DOSCO avant qu'elle décide de mettre un terme à l'activité de la société?

Le très hon. M. Pearson: Eh bien, monsieur l'Orateur, je ne sais trop si mon honorable ami fait allusion au nouveau conseil ou à la société.

L'hon. M. Hees: Je veux parler du conseil d'administration de la DOSCO qui a décidé de fermer l'usine en avril prochain.

Le très hon. M. Pearson: Les deux questions ne sont pas connexes. Ainsi que nous l'avons signalé hier, c'est vendredi dernier que nous avons été mis au courant des intentions de la société.